

Christophe Ramond réagit avec force au communiqué de presse de la Chambre régionale des comptes

Le Président du Conseil départemental du Tarn, Christophe Ramond, tient à réagir avec force au communiqué de presse de la Chambre régionale des comptes et à rappeler la réalité financière des Départements.

"Depuis 2022, les Départements se sont vu imposer 8 milliards d'euros de dépenses nouvelles, alors que, dans le même temps, ils ont perdu 6 milliards d'euros de ressources. Cette situation est inacceptable.

Dans ce contexte défavorable, le Tarn figure dans les bons élèves des Départements de France. Nous avons su préserver la santé financière de notre collectivité : notre capacité à dégager une épargne, c'est-à-dire à garder de l'argent une fois toutes nos charges de fonctionnement payées, atteint 7,6%. Concrètement, le rapport le confirme, cela signifie que nous avons gardé une marge de manœuvre supérieure à la moitié des Départements français.

Notre gestion rigoureuse se traduit aussi par une maîtrise exemplaire de nos frais de fonctionnement (charges générales...) : 51 € par habitant, quand les Départements de taille comparable s'acquittent en moyenne d'une facture de 74 € par habitant. Ainsi, le Tarn est le Département le plus économe d'Occitanie.

Depuis 2018, alors que l'État a augmenté sa dette de plus de 1 000 milliards d'euros, le Conseil départemental du Tarn s'est désendetté avec volontarisme et clairvoyance. La dette a été réduite de 62 millions d'euros en six ans.

Cet effort considérable, conduit avec rigueur, a permis à notre Département de continuer à investir. C'est indispensable pour entretenir nos routes, moderniser nos collèges, rénover nos chambres d'EHPAD, donner les moyens nécessaires à nos pompiers, etc.

Nous construisons nos budgets avec prudence. Pour 2025, nous diminuons nos investissements de 11 millions d'euros et nous augmenterons légèrement le recours à l'emprunt afin de faire face au désengagement de l'État.

En 2025, nous saurons encore une fois conjuguer rigueur et solidarité pour préparer l'avenir.

Conseil départemental du Tarn

Communiqué de presse

Le 16/09/2025 16:28

Par ailleurs, l'avis de la Chambre régionale des comptes repose sur une interprétation théorique de l'analyse budgétaire de notre Département. L'enveloppe budgétaire prévue n'est jamais consommée à 100%. Notre budget est suivi quotidiennement, ce qui nous permet d'anticiper et de réaliser les ajustements nécessaires en cours d'année.

Le Tarn reste un Département solide, responsable et volontaire. C'est ce cap qui permet de préparer l'avenir dans un contexte national très difficile pour l'ensemble des collectivités".

CONTACT

Anna Beauchamp — Service communication
Conseil départemental du Tarn
0563456482 · anna.beauchamp@tarn.fr